



MAÎTRE·SSE DE MAISON

Niveau 3 – Titre à finalité professionnelle de maître(sse) de maison en secteur social et médico-social

Nom du certificateur : CPNE-FP, AXESS
Date d'enregistrement de la certification : 27 mars 2023
Date d'échéance de l'enregistrement : 27 mars 2028
Code RNCP N°37424

CHOISIR LE MÉTIER

Objectifs métier

Il.elle assure au sein d'une structure d'hébergement, une unité de vie ou en logement autonome, l'organisation quotidienne du cadre de vie : entretien des locaux, cuisine, lingerie

Il.elle assure l'adaptation, la qualité et la sécurisation du cadre de vie, il réalise les actes de la vie courante et participe à l'accompagnement des personnes au travers de ces activités dans le respect du projet de la personne et de l'établissement.

Il.elle intervient auprès d'un public d'enfants, d'adolescents, d'adultes en situation de précarité, de handicap, ayant une autonomie relative dans les actes de la vie courante.

Il intervient dans un cadre d'intervention prédéfini encadré par des procédures. Dans la réalisation des soins, ou face à des situations à risque, il.elle peut intervenir en appui à la demande de l'équipe éducative et/ou soignante.

Objectifs formation

La formation a pour objectifs d'acquérir les compétences suivantes :

- Adapter le cadre de vie et réaliser les actes de la vie courante dans une démarche sécurisée et éco-responsable.
- Accompagner les personnes dans les actes de la vie courante
- Participer à l'équipe pluri-professionnelle

Débouchés

Le.la.maitre.sse de maison exerce dans les secteurs de la protection de l'enfance, des adultes et familles en difficultés ou dans des établissements et services accueillant des personnes en situation de handicap.

Suites de parcours

Cette qualification permet d'envisager la suite d'un parcours de formation vers un diplôme d'Accompagnant Educatif et social (AES)

Equivalences

La certification professionnelle est accessible par la VAE

SE FORMER

Durée de la formation

La formation se déroule sur 12 mois.

La durée totale de la formation pour un parcours complet est de 245 heures, soit 35 jours de 7 heures. Pour les parcours partiels, correspondant aux candidats à la certification par bloc de compétences, les durées sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Modalités de la formation

La formation est fondée sur l'alternance et la pédagogie active. Elle vise l'acquisition des compétences en organisme de formation comme en établissement (employeur ou stage)

La formation se répartit en 3 blocs de compétences. La certification professionnelle est délivrée lorsque les 3 blocs de compétences sont certifiés au cours de la formation.

Chaque bloc de compétence est certifié séparément et est acquis lorsque la note moyenne est au moins égale à 10/20

Des dispenses et allègements sont possibles en fonction des diplômes des candidats.

International

Des fenêtres de mobilité organisées dans les parcours de formation pour vivre une expérience européenne ou internationale (ERASMUS +, ...)

Textes de référence (CPNE-FP du 6 juillet 2022) :

- Référentiel professionnel
- Référentiel de compétences
- Référentiel de formation
- Référentiel de certification

Taux de réussite : 100%

Modalités pratiques

- Modalités de déroulement : présentiel et distanciel
- Méthodes mobilisées : cours, travaux, ateliers, mises en situation, plateforme MOODLE
- Modalités d'évaluation : cf. tableau des compétences ci-dessous
- Horaires de formation : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
- Effectifs maxi : 16 parcours complets + 2 parcours partiels



Modalités pratiques – suite

- Lieu de déroulement: Site Schlumberger – 4 rue Schlumberger – et Site Kennedy, 22 av Kennedy – 68200 Mulhouse.
- Notre école et différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, nous sommes à l'écoute de votre projet et besoins. N'hésitez pas à nous contacter.
- La formation peut être suivie et validée par bloc de compétences, indépendamment les uns des autres.

Blocs de compétences	Volume horaire
<p>BLOC 1 : Adaptation, qualité, sécurité du cadre de vie dans une démarche sécurisée et éco-responsable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rôle fonction du-de la maître.sse de maison • Qualité et sécurité du cadre de vie • Entretien du cadre de vie • Entretien du linge • Préparation des repas et hygiène alimentaire <p>Modalité d'évaluation : 1/ Etude de cas tirée au sort par le.la candidat.e 2/SST 3/HACCP 4/ EPI</p>	77h
<p>BLOC 2 : Accompagnement des personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rôle et fonction du-de la maître.sse de maison quant à l'accompagnement des personnes • Les problématiques des publics • Les fondements et les méthodes de l'accompagnement • Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et le confort <p>Modalité d'évaluation : 1/ Ecrit synthétique de 3 à 5 pages relatant une situation d'accompagnement vécue 2/ Présentation orale de 15 à 20 min</p>	84h
<p>BLOC 3 : Participation à l'équipe pluri-professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cadre institutionnel de la fonction • Le travail en équipe pluri-professionnelle <p>Modalité d'évaluation : 1/ Fiche synthétique décrivant le contexte d'exercice du.de la candidat.e 2/ Dossier de preuves professionnelles</p>	49h

Module d'Accompagnement méthodologique : 21 heures (pour tous) ou 35 heures si parcours renforcé (en fonction des besoins repérés lors de l'entretien de positionnement).

ENTRER EN FORMATION

Admission

L'entrée en formation est conditionnée par une sélection des candidatures à partir d'un dossier de candidature et d'un entretien de positionnement composé :

- D'un test écrit en français
- D'un teste en bureautique-informatique
- D'un entretien avec un formateur.

Cette étape conditionne l'entrée en formation et permet d'individualiser le parcours au plus près des besoins des candidats.

Conditions d'Accès et pré requis

Le Titre à finalité professionnelle en secteur social et médico-social s'adresse aux salariés des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux : soit qui exercent les activités du référentiel ou qui les ont exercées ; soit les demandeurs d'emploi, les personnes en reconversion (à condition d'avoir réalisé une période de découverte du métier ou une expérience professionnelle de 10 jours (70h) minimum.

Clôture des inscriptions : 26 juin 2026

Entretiens de positionnement : de mai à septembre 2026

Rentrée : Mercredi 18 novembre 2026

Financement

Selon la situation (prise en charge Employeur, France Travail, OPCO, CPF, personnel)

Coût de la formation :

Entretien de positionnement : 150 €TCC
Formation : parcours complet renforcé (245 heures) : 3307,50 €

PRENDRE CONTACT

Responsable de formation : Véronique LEMASSON

Assistante de formation : Sabrina TEDJIZA

03.89.60.67.85 s.tedjiza@praxis.alsace

Pour tout savoir sur la formation :
rendez-vous sur www.praxis.alsace

